



Le 23 décembre 2021

**PAR SDE ET PAR COURRIEL**

M<sup>e</sup> Adina Georgescu  
Ligne directe : 514.871.5494  
acgeorgescu@millerthomson.com

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria - Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET :** Évaluations des programmes liés au PGEÉ de Gazifère Inc. pour l'année 2021

---

Chère consœur,

Aux termes de sa décision D-2019-088, la Régie demandait aux distributeurs de déposer de façon administrative, dans les meilleurs délais, les évaluations des programmes liés au PGEÉ en vue de leur examen dans le cadre du rapport annuel :

*[407] La Régie demande à Énergir, Gazifère et HQD, pour les différents types d'évaluation et d'études portant sur le bénévolat et pour la mise à jour des coûts évités de gaz naturel, prévus à l'année « n » dans leur calendrier d'évaluation respectif, de mettre en place les moyens nécessaires pour que leurs rapports finaux, soient complétés dans un délai maximal de 12 mois à partir de la fin de l'année « n-1 ».*

*[408] Ces rapports devront être déposés à la Régie de façon administrative dans les meilleurs délais, en vue de leur examen dans le cadre du rapport annuel portant sur l'année « n », déposé à l'année « n +1 ». Le cas échéant, les paramètres d'impact énergétiques et monétaires révisés seront mis à jour dans ce rapport annuel portant sur l'année « n ». mesure de répondre à la demande de renseignements no. 15 dans le délai qui lui a été accordé par la Régie, soit au plus tard le 6 janvier 2022, à 12h. Dès que Gazifère obtiendra plus de détails à cet égard, elle s'engage à communiquer avec la Régie sans délai.<sup>1</sup>*

Dans le cadre du dossier de fermeture réglementaire des livres pour l'année 2020, en phase 4 du dossier R-4122-2020, Gazifère a indiqué son intention de déposer dorénavant les évaluations des programmes liés au PGEÉ au plus tard le 31 décembre de chaque année, plutôt que dans le cadre du dossier de fermeture :

---

<sup>1</sup> Dossier R-4043-2018, décision D-2019-088, par. 407 et 408.

*[49] Gazifère présente les résultats de son PGEÉ 2020 ainsi que ses explications justifiant les écarts par rapport aux prévisions du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023 (le Plan Directeur).*

*[50] Tel que demandé par la Régie dans sa décision D-2020-15936, Gazifère présente les résultats des sondages effectués auprès des deux installateurs ayant bénéficié d'un incitatif en 2020.*

*[51] Par ailleurs, Gazifère spécifie que dorénavant les évaluations de ses programmes seront déposées au plus tard le 31 décembre de la même année.<sup>2</sup>*

La présente a pour but de donner suite à cet engagement. Nous vous transmettons donc ci-joint les évaluations des programmes du PGEÉ de Gazifère pour l'année 2021.

Ces évaluations seront commentées par Gazifère dans le cadre de son rapport annuel à venir.

Veillez agréer, chère consœur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

MILLER THOMSON SENCRL

*(s) Adina Georgescu*

Adina Georgescu  
ACG/

---

<sup>2</sup> Dossier R-4122-2020, phase 4, décision D-2021-147, par. 49 à 51.